

libéral, toutefois, a refusé de se rendre à cette demande, qui fut accordée plus tard par un ministère conservateur.

Le très hon. M. BENNETT: Par un gouvernement provincial.

M. DUFF: Que dites-vous des 75 millions de dollars?

Le très hon. MACKENZIE KING: Quels sont les faits au sujet de la construction de la voie ferrée du Canadien-Nord? Le rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux montre que jusqu'à 1911 la ligne était exploitée sur une distance de 4,840 milles. En 1914, le réseau comprenait 6,542 milles, et en 1920, 9,742 milles. En d'autres termes, la plus grande partie du Nord-Canadien fut construite durant le régime des conservateurs. Cependant, le premier ministre dit que nous devons remercier le parti libéral de toutes les voies en existence, sauf celles du Pacifique-Canadien. Que mon honorable ami me permette d'aller un peu plus loin, en lui rappelant certaines de ses observations. Il a parlé lui-même, j'ignore si c'est durant quatre heures, mais à peu près aussi longtemps, sur cette question même, condamnant sévèrement son propre parti, celui des conservateurs, et non pas des libéraux, qui a garanti, en 1914, une avance de 45 millions pour l'achèvement du Nord-Canadien comme troisième ligne transcontinentale. Bien que mon honorable ami applaudisse, il a dit aux Jeunes conservateurs de Toronto que ce sont les libéraux qu'il faut remercier pour ces chemins de fer.

Le très hon. M. BENNETT: Très bien, très bien!

Le très hon. MACKENZIE KING: Que l'on me permette de passer à une autre phase de la question. Mon honorable ami parle de déficits, et le reste. Qu'a-t-il dit lui-même, en ce Parlement, en réclamant le mérite de la construction du National-Canadien, après que cette ligne eut été avantageusement exploitée par le ministère libéral? Lui-même et le ministre de la Justice ont voulu réclamer la paternité de cette deuxième ligne transcontinentale. Voici les propres paroles du premier ministre, prononcées dans cette Chambre, le 8 juin 1928:

La fusion de ces chemins de fer s'opéra d'abord sous l'égide du gouvernement d'union et se poursuivit sous celle du gouvernement conservateur. Il ne put se terminer avant la décision du Conseil privé et cette décision ne fut rendue qu'après la défaite du ministère conservateur. Mais la consolidation proprement dite, la charpente, les grandes lignes, et les lois furent préparées avant que le présent gouvernement vint au pouvoir.

A cette époque, le parti libéral faisait une exploitation heureuse du National-Canadien, et le premier ministre actuel s'efforçait d'en réclamer le mérite. Qu'a dit le ministre de la Justice à propos du réseau national? Il n'a attribué aucun mérite à son voisin de bureau actuel, le premier ministre, mais il en a donné à un autre leader du parti conservateur, et dans des termes très catégoriques. Parlant dans cette Chambre le 7 mars 1929, il a dit:

Le réseau national des chemins de fer de ce pays constitue un monument permanent...

Non pas au parti libéral, mais un monument permanent.

...à l'habileté, au courage et aux hautes qualités d'homme d'Etat d'un seul politique...

Non pas le premier ministre actuel.

...membre d'un ancien gouvernement conservateur et plus tard premier ministre du même gouvernement. C'est à son habileté et à sa prévoyance, à son courage et à ses qualités d'homme d'Etat que le peuple canadien doit ce merveilleux réseau ferré que nous avons aujourd'hui.

Je pourrais faire une assez longue citation pour montrer comment les déficits de ces lignes ont atteint le chiffre présent. Je me demande si le premier ministre a oublié ce qu'a fait un gouvernement conservateur au sujet des actions du Nord-Canadien. En dépit du rapport de la commission Drayton-Acworth, disant que les actions du Nord-Canadien n'avaient aucune valeur, ou selon les mots mêmes du rapport:

Les actionnaires de la compagnie n'ont aucun droit, soit parce qu'ils n'ont pas placé d'argent, ou qu'ils n'ont rien dépensé pour le remplacement du matériel, ou que leur entreprise en exploitation n'a aucune valeur de bonne vente.

Comment, en dépit de ce rapport, un ministère conservateur a-t-il pu trouver une valeur de dix millions de dollars à des actions qui ne valaient rien, augmentant ainsi la dette du pays?

Le très hon. M. BENNETT: Non pas un ministère mais une commission.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est un ministère conservateur qui a consenti à payer l'argent.

Le très hon. M. BENNETT: Ce fut un arbitrage par l'intermédiaire d'une commission.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je pourrais mentionner d'autres sujets que le premier ministre a peut-être oubliés. C'est le gouvernement de 1917, non un ministère libéral, qui a déposé le projet de loi relatif à l'acquisition du chemin de fer Nord-Canadien. Lorsque ce réseau et le Grand-Tronc étaient en faillite, c'est un gouvernement conservateur qui au lieu de les laisser aller